

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de l'industrie

Arrêté du 15 juillet 2011

portant nomination au Conseil national de la consommation et au bureau du Conseil national de la consommation

NOR : EFIC1115657A

Le Secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation,

Vu les articles D. 511-1 à D. 511-17 du code de la consommation ;

Vu le décret du 14 novembre 2010 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu l'arrêté du 19 janvier 2011 portant reconnaissance spécifique de l'Association force ouvrière consommateurs ;

Vu l'arrêté du 11 mars 2011 portant reconnaissance spécifique de la Confédération syndicale des familles ;

Vu les arrêtés du 22 février, du 31 mars et du 10 mai 2011 portant nomination au Conseil national de la consommation,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés au Conseil national de la consommation, au titre du collège des consommateurs et usagers, sur proposition de l'Association études et consommation – Confédération française démocratique du travail :

- en qualité de membre titulaire : M. ARTIERES (Jacques), en remplacement de Mme LAIGO (Laurence) ;

- en qualité de membre suppléant : Mme LAIGO (Laurence), en remplacement de M. CLEMENT (Eric).

Article 2

Sont nommés membres du bureau du Conseil national de la consommation

Au titre du collège des consommateurs et usagers

En qualité de titulaire

Mme COHEN (Elsa)

M. FAUCON (Arnaud)

Mme GERVAIS (Valérie)

Mme JANNET (Chantal)

Mme LABOUYSSE – LALEU (Isabelle)

M. MERCIER (Patrick)

Mme ZARINE (Elyane)

En qualité de suppléant

M. ARTIERES (Jacques)

M. BERGOUNHOU (Régis)

M. BLANCHEZ (Vincent)

Mme COLY-DUFOURT (Ludivine)

Mme KONE (Aminata)

Au titre du collège des professionnels

En qualité de titulaire

M. ARMAND (Loïc)

M. ASTRUC (Pierre)

M. BELLIARD (Jean-François)

Mme DISCOURS – BUHOT (Véronique)

M. LEBRUN (Jacky)

M. SAINCTAVIT (Jacques)

M. SCHOTMAN (Michel)

En qualité de suppléant

Mme BASILI (Sabine)

M. BUS (Emmanuel)

M. CASAS (Didier)

Mme CHAPALAIN (Catherine)

Mme JUGAN (Amélie)

M. LERAT (Richard)

M. ROBERT (Guy)

Article 3

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Fait le 15 juillet 2011

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre
de l'économie, des finances et de l'industrie,
chargé du commerce, de l'artisanat, des petites
et moyennes entreprises, du tourisme, des services,
des professions libérales et de la consommation

Frédéric LEFEBVRE